

1. Identification du puits			
Nom du puits	Québec Natural Gas No 1, Saint-Vincent-de-Paul		
Numéro du puits	B189		
MRC	Laval		
Municipalité	Laval		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-10-08		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	13h20 à 14h00		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	12		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)						
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel			
1							
2							
3							
4							
		Témoignages					
1							
2							
3							
4							



5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain		
Élément à vérifier	Description	
Type de terrain	Terrain vague	

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
Commentaires				

45 66335		Recherche	Commentaires
45,66225	-73,6381944	Oui	
45,6624134	-73,6380689	Oui	
45,66244	73,63781	Oui	détection non creusée, présence d'eau à la surface et d'une ligne sous terraine
45,6625	73,63825	Oui	détection non creusée, présence d'eau à la surface et d'une ligne sous terraine
	45,66244	45,66244 73,63781	45,66244 73,63781 Oui

9. Localisation du puits					
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal			
Signal magnétique probant jamais creusé ou insuffisamment creusé		Très fort			
Commentaires					



10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits					
Tete de parts		<u> </u>			
Évent de surface					
Profondeur des tubages					
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage		<u> </u>			
Présence de ciment					
obturant le tubage					
Test de l'eau savonneuse					
Panneau d'identification					
Les coordonnées GPS de					
précision ont été prises					
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent					
#1 À l'intérieur de 50 centim					
#2 À l'intérieur de 50 centim	ètres				
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
			nesures aux 4 coins cardinau	_	
jusqu'à ur	າ maximum de 75 m et à toເ	utes places où c	des indices de migrations sor	nt visibles	
İ					
		Commentaires			
		Commentaires			



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

2. Indices de contamination						
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification	
Aucun						
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Non			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Oui			
Statut	Recherche en cours			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	2020			
Autre				
Conclusion				

Conclusion

L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Un signal magnétique probant a été observé. Une inspection supplémentaire est requise afin d'investiguer le signal magnétique probant trouvé, en lien avec Info-excavation. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Recherche en cours.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

	Signatures	
	Signature rapport d'inspection (1 à 12)	
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Vernhar Beaulac		
Inspecteur	53-54	2020-02-21
Kym Bernard	53-54	
Inspecteur	33-34	2020-02-21
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	 53-54	2020-02-20
Coordonnateur aux opérations		2020-02-20
David Fortin		2020-02-20
Inspecteur	53-54	2020-02-20

Photos de l'inspection

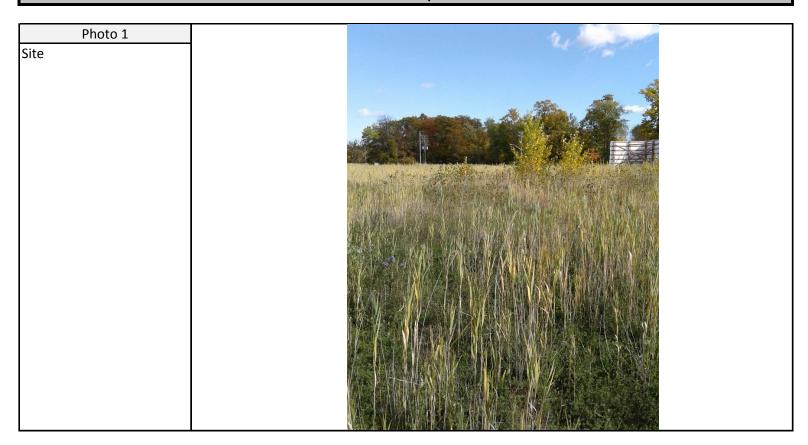




Photo 2	
2	1
Photo 3	